

Programme de replantation d'arbres d'alignement dans le quartier Cézanne-Vallée de la Torse

Compte-rendu de visite (30 mai 2017)

Divers arbres implantés le long des voies principales du quartier Cézanne-Vallée de la Torse ont été abattus au cours des dernières années en raison de maladies qui les fragilisaient. Le CIQ Cézanne-Vallée de la Torse souhaite que ces arbres soient replantés afin de retrouver l'agrément et l'esthétique des voies concernées.

La question ayant été notamment évoquée lors des rencontres périodiques entre Madame Hernandez, conseiller municipal, délégué aux quartiers Val-Saint André, Arc, la Torse et les représentants du CIQ, une visite sur le site a été conduite le 30 mai 2017 conjointement par Madame Pascale Gonzalez, assistant technique de quartier, et Jacques Budin, secrétaire du CIQ.

Les propositions de replantation d'arbres retenues à l'issue de cette visite sont les suivantes :

Boulevard des Poilus côté pair

- Un arbre à replanter en face du n° 16
- Deux arbres à replanter au droit du stade du lycée militaire
- Replantation à discuter de deux arbres de part et d'autre de la passerelle du lycée militaire, dont les emplacements ont été récemment bitumés.

Avenue des déportés de la Résistance côté cimetière (position des arbres décomptée à partir du rond-point commandant Albouy)

- Un arbre à replanter en position 5
- Un arbre à replanter en position 8
- Un arbre à replanter en position 9
- Replantation à discuter d'un arbre en position 10 dont l'emplacement a été récemment bitumé (motif de ce bitumage ?)
- Un arbre à replanter en position 11
- Un arbre à replanter en position 14

Avenue des déportés de la Résistance côté stade

- Un arbre à replanter en position 6 à partir du rond-point commandant Albouy (abattage ancien)
- Un arbre à replanter en position 14 à partir du rond-point de la rue Pierre de Coubertin

Avenue des Ecoles militaires

- Un arbre à replanter à l'angle du chemin du Roc Fleuri

Récapitulatif

Le programme d'ensemble porte ainsi sur la replantation de 11 arbres, à porter éventuellement à 14 arbres si sont également replantés les arbres dont les emplacements ont été bitumés (motif des bitumages à discuter).